



Paris, le 17 avril 2012

Syndicat CGT de l'INRA
Porte de Saint-Cyr
RN 10
78210 Saint – Cyr - L'école

Madame, Monsieur

L'incontournable transition écologique a beau être d'abord une question de volonté politique, elle pourra être facilitée par l'avancement des sciences et par la mise au point de techniques innovantes. Mais pour les écologistes, l'enjeu est plus vaste : les savoirs sont des biens communs de l'humanité, et doivent être traités comme tels. Si le capitalisme contemporain s'appuie de plus en plus sur la production de connaissances et d'innovations, son objet est bien différent : il cherche à accumuler le capital immatériel, à contrôler la circulation des savoirs, à raccourcir au maximum le délai entre la découverte, l'invention et la mise de produits sur le marché. Scientifiques et établissements de recherche sont ainsi poussés à orienter leurs travaux vers ce qui est susceptible de valorisation économique, le renforcement des droits de propriété intellectuelle permettant l'appropriation, et la plupart du temps la préservation et l'amplification des positions économiques dominantes. Le domaine de l'agronomie est hélas au cœur de ces dérives.

Quoiqu'habilement dissimulées sous des discours fallacieux, les réformes menées depuis dix ans n'avaient pas pour ambition de s'attaquer aux problèmes nombreux et bien qui affligent l'enseignement supérieur et la recherche du pays ; il s'agissait plutôt de singer un modèle anglo-saxon largement fantasmé d'universités de recherche autonomes. Les réformes n'en ont pas moins profondément bouleversé le système français d'enseignement supérieur et de recherche. Des mouvements sociaux sans précédents dans leur ampleur leur ont répondu : celui de 2004 marqué par *Sauvons la recherche!*, celui de 2007 mené par les étudiants contre la LRU et celui de 2009 contre le changement de statut des enseignants-chercheurs et la « mastérisation » de la formation des enseignants. Malgré cela, les ministres successifs ont imposé leurs choix avec fermeté, pour ne pas dire aveuglement ; et avec la généralisation des systèmes de concours et d'appels à projets, ils ont appliqué avec cynisme le principe du « diviser pour régner ». La communauté académique, enseignement supérieur et recherche mêlés, est aujourd'hui à l'image du pays à l'issue du quinquennat Sarkozy : profondément déstabilisée, scindée entre ceux qui pensent avoir tiré leur épingle du jeu et tous les autres, nettement majoritaires, partagés entre révolte, découragement et amertume.

Les écologistes sont déterminés à rompre avec les dérives des dernières années pour mettre en place un nouveau partenariat entre science et société, et à agir en faveur de la liberté de circulation et d'accès à l'information. Le système de recherche public doit être renforcé pour faire avancer les frontières de la connaissance, répondre aux interrogations des citoyens, éclairer les décisions politiques et offrir un levier de transformation écologique de la société. Il y a urgence à réaffirmer le rôle central de la recherche fondamentale, son caractère public, et à faire émerger un véritable tiers-secteur scientifique. Il s'agit de passer d'un système fondé sur la constitution de monopoles et l'octroi de droits exclusifs transposant dans le domaine de l'immatériel une logique propriétaire, à un système organisé sur le partage, l'échange, la gestion collective de biens communs, l'attribution de droits collectifs d'usage. Pour cela, les écologistes s'engagent à :

- redonner à la recherche publique les moyens d'assurer sa mission de création et de diffusion des savoirs : loi de programmation budgétaire visant à atteindre 1% du PIB pour la recherche publique civile à l'issue de la mandature (contre 0,8% aujourd'hui), rééquilibrage au profit des crédits de base en lieu et place du système d'appels à projets sans fin porté par l'ANR et les "investissements d'avenir" du Grand emprunt, évaluation démocratique, collégiale et qualitative (ce qui implique la suppression de l'Aéres), encadrement strict des recours aux CDD et aux heures complémentaires.
- revaloriser la place des sciences humaines et sociales et des recherches pluridisciplinaires (notamment celles en lien avec l'environnement et les problématiques liées au genre) au sein des organismes publics de recherche, ceux-ci devant être préservés aux côtés d'universités de plus en plus directement engagées dans la recherche
- cibler le financement de l'innovation vers les PME ("small business act" français, crédit impôt recherche strictement plafonné, conditionné à l'emploi et privilégiant les projets socialement et écologiquement pertinents) seul moyen de progresser concrètement vers l'objectif de 3% du PIB pour la recherche et le développement.
- développer une coopération juste et équilibrée avec le Sud en soutenant par des moyens financiers et logistiques la recherche des pays du Sud, qui contribueront ainsi à l'édification d'une société des savoirs.
- faire émerger une démocratie scientifique, en instaurant une politique de partage des connaissances et en mettant en place un Office national indépendant, financé sur fonds de l'Etat, chargé de mettre en débat public les grands choix en matière scientifique
- développer les recherches basées sur une collaboration entre les laboratoires de recherche publics et les organisations de la société civile (comme les Picri de la région Ile-de-France).
- garantir une expertise publique autonome et contradictoire en créant une Haute autorité de l'alerte et de l'expertise, mettre en place un statut véritablement protecteur des lanceurs d'alerte.
- promouvoir le partage des biens communs et la protection des droits des internautes, en abandonnant les politiques répressives et sécuritaires de type DADVSI, HADOPI ou ACTA et en encourageant l'utilisation des logiciels libres et l'emploi des formats ouverts, en inscrivant dans la loi la neutralité du net. Il faut par ailleurs développer l'accès libre aux biens publics par la numérisation du patrimoine et la mise en place d'exceptions aux droits de propriété intellectuelle tenant compte de l'intérêt général.

Les chantiers, on le voit, sont immenses : **l'heure est à une véritable refondation menée dans le souci d'une rigoureuse concertation, qui dans notre esprit pourra prendre la forme d'Etats-Généraux largement ouverts sur la société. Mais la mobilisation des acteurs de terrain sera d'autant plus forte que le futur gouvernement saura donner des signes forts et rapides de sa volonté de transformation progressiste, par exemple en suspendant l'AERES et en mettant en place un collectif budgétaire dès l'été 2012 qui intégrera une première vague de 5000 titularisations.**

Ce moment de refondation peut également être celui d'une réflexion menant à des réorientations significatives des objectifs applicatifs de certaines disciplines, notamment l'agronomie. Depuis le milieu du XX^e siècle, l'ensemble des institutions de recherche agronomique et de développement agricole a oeuvré avec comme mot d'ordre quasi-exclusif l'augmentation de la production et des rendements, et l'INRA n'y a pas fait exception. Si cette orientation « productiviste » pouvait se comprendre après la seconde guerre mondiale, elle est devenue obsolète dès les années 1970. Or, jusqu'à ce jour, la recherche, qui devrait pourtant anticiper les enjeux futurs, ne s'est que très peu penchée sur les nouvelles attentes de la société et sur les conséquences néfastes des orientations prises, pour les terres comme pour les hommes qui les travaillent

Une profonde mutation de la recherche en agriculture est aujourd'hui indispensable, en termes épistémologiques comme d'objectifs. Une véritable approche pluridisciplinaire doit émerger, associant étroitement agronomie, environnement, sciences sociales, éthique. Ce champ de recherche étant au contact direct de la société (paysans mais aussi alimentation humaine), il est particulièrement important que les priorités en matière de budgets, thématiques et protocoles soient préalablement discutées et débattues par des instances où seront notamment représentés les agriculteurs dans leur diversité, les associations de consommateurs et les associations de protection de la nature et de l'environnement. Nous proposons ainsi d'engager une réflexion sur l'avenir de la recherche agronomique sur la base des propositions suivantes :

- inverser la répartition des crédits de recherche entre biotechnologies, ou le « high tech », et la recherche sur le « low tech » : les pratiques locales, allant dans le sens de l'autonomie, utilisant les savoirs paysans, recourant aux services rendus par les écosystèmes ;
- encourager les recherches systémiques ;
- ne jamais perdre de vue, dans les objectifs de toute recherche agronomique, l'ensemble des objectifs de durabilité (autonomie, biodiversité, qualité des sols, de l'eau, de l'air, santé et bien-être des hommes et des animaux, moindres émissions de gaz à effet de serre et utilisation d'énergie, plus forte résilience aux contextes chaotiques économiques et climatiques...) ;
- orienter massivement les crédits sur la recherche en agriculture biologique et en agro-écologie en développant notamment des sites pilotes mettant en lien le savoir et les contraintes des paysans, les compétences de chercheurs en mêlant plusieurs disciplines, et en prenant en considération les besoins des collectivités ;
- créer en particulier un pôle de recherche agro-écologique pour concentrer les efforts, et éviter que la recherche dans ce domaine ne soit disséminée sur des demi ou quart temps de quelques chercheurs isolés ;
- revoir l'évaluation pour valoriser la prise de risque, l'originalité des travaux, et les recherche en lien direct avec le réel ;
- opérer un rapprochement entre l'INRA et les universités, notamment en écologie et en sociologie ;

- veiller au transfert des résultats de recherches fondamentales qui potentiellement permettraient de faire avancer l'agro-écologie mais restent pour l'instant coincés dans les champs conventionnels du fait de la trop forte sectorisation et de la recherche d'excellence disciplinaire.

En espérant avoir répondu à vos interrogations, je vous prie, Madame, Monsieur d'agréer mes sincères salutations.

Eva Joly

A handwritten signature in grey ink, consisting of a large, stylized 'E' followed by a 'J' and a 'Y'.